



# DOSSIER DE PRESSE

---

## DEBATS CITOYENS

23-26-31 OCTOBRE 2017

7 NOVEMBRE 2017

## GRAND DEBAT DE RESTITUTION

30 NOVEMBRE 2017

# SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

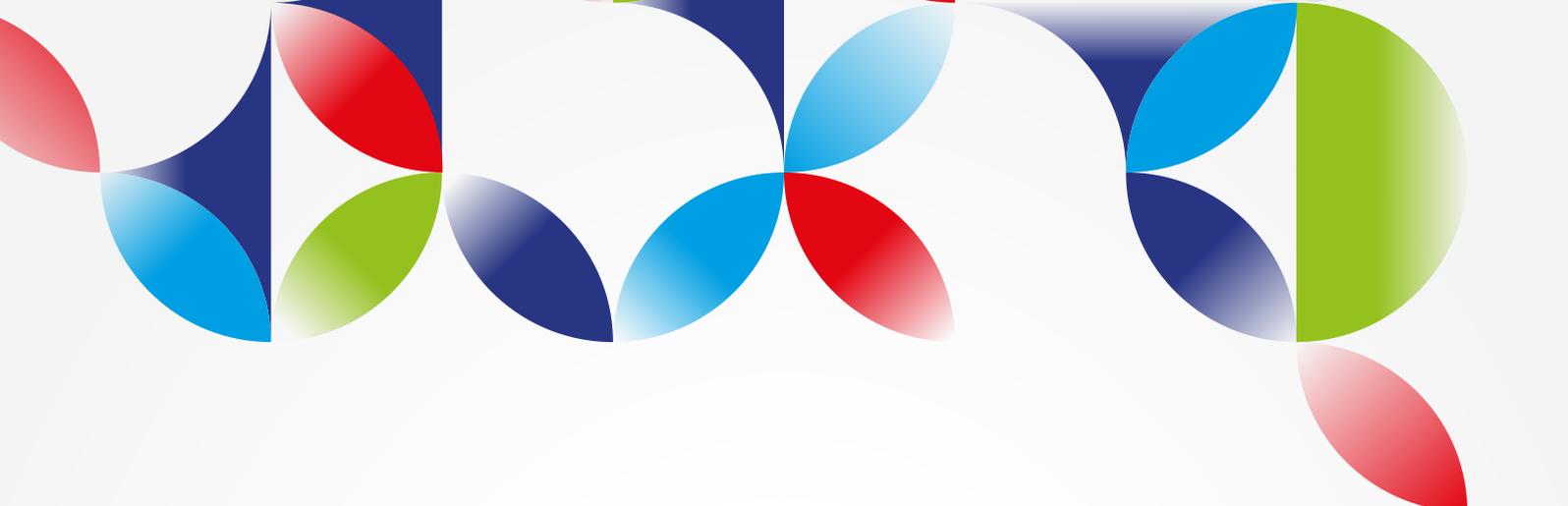


### CONTACTS PRESSE

Agence MARKET ONE - Tél. : 0596 63 12 97

Gwenaél GAUDY - 0696 41 84 20  
ggaudy@agencemarketone.com

Lauren GRANDIN - 0696 37 10 34  
lgrandin@agencemarketone.com



---

# SOMMAIRE

## I. SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : DE VÉRITABLES DÉBATS CITOYENS

- 1. Pourquoi des débats de la santé et l'environnement ? ..... p4
- 2. Où et comment ? ..... p4

## II. SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : LE POINT DE VUE DES MARTINIQUAIS

- 1. Une population sensible à l'environnement ..... p5
- 2. Un environnement de vie et de travail plutôt favorable ..... p6
- 3. Une bonne santé qui n'empêche pas les consultations médicales  
liées à l'environnement ..... p6
- 4. La qualité de l'air comme 1<sup>ère</sup> préoccupation environnementale ..... p7
- 5. Une population engagée pour la préservation de sa santé ..... p7
- 6. Un besoin d'information très marqué ..... p8

## III. LA CRSA, INSTANCE DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

- 1. Qu'est-ce-que la CRSA ?..... p9
- 2. Ses missions ..... p10
- 3. Focus sur une mission phare de la CRSA organiser des débats ..... p10



---

# I. SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : DE VÉRITABLES DÉBATS CITOYENS

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la Martinique (CRSA), instance de démocratie en santé, organise une série de débats citoyens sur la perception par les Martiniquais du lien entre santé et environnement, dans un contexte où les risques sur la santé liés à la dégradation de l'environnement constituent une préoccupation grandissante et légitime des populations.

## 1. POURQUOI DES DÉBATS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ?

L'objectif de ces débats citoyens est de permettre à l'ensemble de la population martiniquaise de s'exprimer sur les perceptions des effets de l'environnement sur la santé et de dégager des pistes de réflexion et d'analyse qui pourraient enrichir les propositions d'orientations et d'actions du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

### PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le Plan National Santé et Environnement (PNSE) est le 1er plan quinquennal adopté par la France en la matière. Il vise à lutter contre les pollutions environnementales ayant un impact sur la santé. Il propose 45 actions regroupées autour de 3 objectifs :

- Garantir un air et une eau de bonne qualité
- Prévenir les pathologies d'origine environnementales et notamment les cancers
- Mieux informer le public et protéger les populations sensibles

En Martinique, 22 actions ont été retenues au sein du Plan Régional Santé et Environnement afin de préserver la santé des populations et la qualité de l'environnement. Ces actions sont regroupées autour des thématiques suivantes : pesticides, eau, transport, santé au travail, habitat, dengue, chikungunya, carrières, déchets...



## 2. OÙ ET COMMENT ?

Afin de faciliter et d'encourager la participation nombreuse des martiniquais et favoriser l'expression du plus grand nombre, quatre débats seront organisés dans les territoires de proximité : nord atlantique, centre, nord caraïbe et sud, suivi d'un grand débat de restitution.

### DEBATS CITOYENS

**LE 23 OCTOBRE 2017**  
AU CENTRE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS  
AU ROBERT  
18H30

**LE 26 OCTOBRE 2017**  
AU LAMENTIN  
18H30

**LE 31 OCTOBRE 2017**  
AU MARCHÉ COUVERT DE SAINT-PIERRE  
18H30

**LE 7 NOVEMBRE 2017**  
AU CENTRE CULTUREL  
BOURG DE RIVIÈRE SALÉE  
18H30

### GRAND DEBAT DE RESTITUTION

**LE 30 NOVEMBRE 2017**  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MADIANA  
A SCHOELCHER  
18H30



## II. SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : LE POINT DE VUE DES MARTINIQUAIS

Dans le cadre de l'organisation des débats citoyens, la CRSA Martinique (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) a commandé une enquête en population générale portant sur la perception des martiniquais des liens existants entre leur santé et leur environnement.

Les résultats de cette étude, viendront nourrir les échanges des débats et participent à la réflexion en vue de faire émerger des recommandations.

L'étude a été réalisée par téléphone par le Cabinet Qualistat du 27 juin au 6 juillet auprès d'un échantillon de 403 personnes représentatif de la population martiniquaise en termes de sexe, âge, CSP et commune de résidence.

### 1. UNE POPULATION SENSIBLE À L'ENVIRONNEMENT

De manière générale, les martiniquais se disent sensibles à l'environnement.

Ainsi, sur une échelle de 1 à 10, le niveau de sensibilité de la population interrogée se situe à une moyenne de 7,4 qui cache toutefois des disparités géographiques, générationnelles et sociale. Ainsi, pour les 18-24 ans, le niveau de sensibilité s'établit à 6,3 alors qu'au-delà de 40 ans, il est de 7,6. De même, la sensibilité à l'environnement est plus forte dans le Sud (7,7) que dans le Nord (7).

#### UNE POPULATION SENSIBLE À L'IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR SA SANTÉ

Quand on parle d'environnement, à quoi pensez-vous ?

Protection de  
la nature



39%

L'air que vous  
respirez



27%

La qualité de  
votre lieu de vie



11%

**7** martiniquais sur 10 estiment que l'environnement peut avoir un impact fort sur la santé.





## 2. UN ENVIRONNEMENT DE VIE ET DE TRAVAIL PLUTÔT FAVORABLE

Si 84% des personnes interrogées estiment vivre dans un lieu globalement propice à une bonne santé, les personnes vivant à la campagne s'estiment mieux loties que celles vivant dans un environnement urbain. Par ailleurs, le Nord Atlantique et le Sud seraient perçues comme plus propices à une bonne santé (selon 87% des personnes interrogées) que le Centre et le Nord Caraïbe (selon 80% des personnes interrogées).

Parallèlement, moins d'1 actif sur 6 estime travailler dans un lieu propice à la bonne santé. Quand l'environnement professionnel est jugé défavorable, c'est la qualité de l'air qui est remise en question.

### DES ENVIRONNEMENTS DE VIE ET DE TRAVAIL PLUTÔT FAVORABLES À UNE BONNE SANTÉ

**8** martiniquais sur 10 estiment vivre dans un lieu propice à une bonne santé



**6** martiniquais sur 10 estiment travailler dans un lieu propice à une bonne santé



## 3. UNE BONNE SANTÉ QUI N'EMPÊCHE PAS LES CONSULTATIONS MÉDICALES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

55% des Martiniquais s'estiment en bonne santé ou en très bonne santé ; proportion qui diminue avec l'âge (48% chez les plus de 60 ans). Pour autant, 3 martiniquais sur 10 déclarent avoir déjà consulté un médecin pour les problèmes de santé liés à l'environnement.

Ces consultations concernent principalement les problèmes liés aux voies respiratoires (asthme, allergies, toux...), largement devant celles en lien avec les maladies vectorielles (dengue, chikungunya, zika...).





#### 4. LA QUALITÉ DE L'AIR COMME 1<sup>ÈRE</sup> PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE

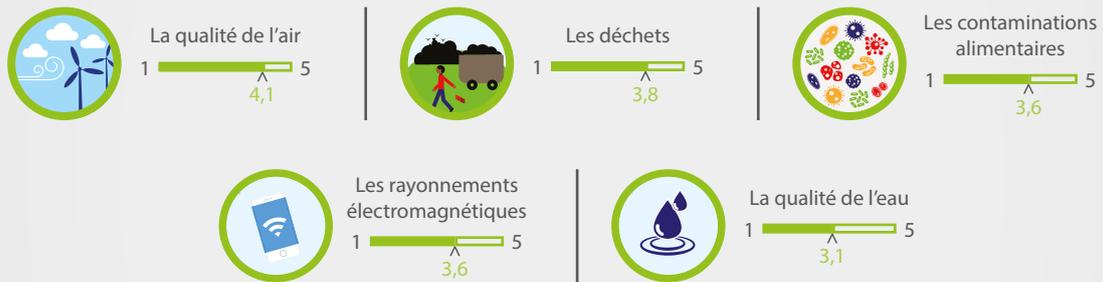
93% des personnes interrogées estiment qu'il existe un lien fort ou assez fort entre santé et environnement. Pour 57% d'entre eux, le facteur le plus impactant est la qualité de l'air.

Les brumes de sable et la pollution de l'air apparaissent comme les facteurs environnementaux qui présentent le risque pour la santé le plus élevé, devant les moustiques et les sargasses.

La qualité de l'air est aussi perçue comme la thématique la plus importante en terme d'impact sur la santé devant les déchets et les contaminations alimentaires. A contrario, l'eau apparait désormais comme le facteur présentant le risque le plus faible et comme celui ayant le moins d'impact sur la santé.

#### LA QUALITÉ DE L'AIR : 1<sup>ÈRE</sup> FACTEUR ENVIRONNEMENTAL IMPACTANT LA SANTÉ

Note de 1 à 5 selon l'importance accordée aux thématiques suivant leur impact sur la santé



#### 5. UNE POPULATION ENGAGÉE POUR LA PRÉSERVATION DE SA SANTÉ

3 martiniquais sur 5 affirment avoir déjà pris des mesures pour protéger leur santé vis-à-vis de l'environnement au niveau du tri des déchets (9%) et surtout de l'alimentation (41%) en mangeant plus sain, local ou bio.

De plus, 77% des personnes interrogées déclarent avoir modifié leurs habitudes pour protéger l'environnement en adoptant la pratique du tri et du compost par exemple.

#### UNE POPULATION CONCERNÉE PAR LES EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ



#### Principales modifications :





## 6. UN BESOIN D'INFORMATION TRÈS MARQUÉ

Alors que 68% des personnes interrogées se disent globalement bien informées de la qualité de l'air, elles ne sont plus que 30% à l'affirmer quand il s'agit des contaminants alimentaires et 27% pour les rayonnements électromagnétiques.

Ainsi, les martiniquais appellent à une plus grande transparence sur les questions environnementales et se disent insatisfaits des actions mises en place dans la gestion de ces questions.

On note également une réelle remise en question de la crédibilité des pouvoirs publics à porter une information fiable aux populations sur les questions liées aux effets des algues sargasses, des brumes de sable et de la chlordécone notamment.

UN BESOIN D'INFORMATION TRÈS MARQUÉ...  
AVEC DES SOURCES D'INFORMATION JUGÉES PLUS OU MOINS CRÉDIBLES  
Par rapport aux thématiques suivantes et à leurs éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d'être bien informé ?



La qualité de l'air

68%



Les déchets

51%



Les contaminations alimentaires

30%



Les rayonnements électromagnétiques

27%



La qualité de l'eau

47%

SELON VOUS, QUELS SONT LES ORGANISMES  
LES PLUS CRÉDIBLES POUR PARLER DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN MARTINIQUE ?



Les professionnels de santé

75%



Les associations de protection de l'environnement

74%



Les scientifiques

68%



Les médias

53%



Les collectivités locales

45%



Les services de l'Etat

42%





---

## II. LA CRSA : INSTANCE DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

### 1. QU'EST-CE QUE LA CRSA ?

« La démocratie sanitaire est une démarche qui vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. »

Afin d'assurer cette démocratie sanitaire, la loi HPST du 21 juillet 2009 a créé dans chaque région un organisme consultatif : la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Instaurée le 14 septembre 2010, la CRSA assure le processus démocratique en matière de santé en permettant aux citoyens-usagers de devenir acteurs de leur santé par leur participation aux processus de décision en matière de santé.

La CRSA, c'est un maximum de 100 membres issus de 8 collèges :

- Collège des représentants des collectivités territoriales
- Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux
- Collège des représentants des conférences de territoire
- Collège des partenaires sociaux
- Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale
- Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé
- Collège des offreurs des services de santé
- Collège de personnalités qualifiées

La CRSA s'organise autour d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées :

- Commission Spécialisée de Prévention (CSP)
- Commission Spécialisée Organisation des Soins (CSOS)
- Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnement Médico- Sociaux (CSMS)
- Commission Spécialisé Droits des Usagers du système de santé (CSDU)

En Martinique, la CRSA a procédé à la création d'une Commission Santé Jeune -CSJ). Cette dernière n'est pas prévue par les textes réglementaires mais découle d'une volonté de faire participer activement et concrètement les jeunes. Cette commission a pour objectifs d'émettre des avis sur la politique régionale et de favoriser la mise en place d'outils et de mesures d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques de la jeunesse.

La CRSA est actuellement présidée par Marcel Clodion.

En 2018, elle reprendra les missions du Conseil Territorial de Santé (CTS), instance oeuvrant à l'élaboration, la définition des besoins en santé et l'évaluation du projet régional de santé entre autres missions.

## 2. SES MISSIONS

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), est chargée de participer, par sa réflexion et ses avis, à la définition des objectifs et des actions de l'ARS.

- Elle fait des propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région.
- Elle émet des avis sur tout sujet de santé entrant dans son domaine de compétence comme le Projet Régional de Santé (PRS), les projets de schéma régionaux de prévention, d'organisation des soins et médico-sociale, la constitution des territoires, etc.
- Elle constitue des groupes de travail qui proposent des solutions sur des thèmes spécifiques. Elle procède à l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge.
- Elle organise des débats publics sur les questions de santé de son choix.

## 3. FOCUS SUR UNE MISSION PHARE DE LA CRSA : ORGANISER DES DÉBATS

Depuis sa création, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique a organisé un premier débat public sur « le vieillissement de la population » et un autre débat, en 2016, sur « la santé des jeunes ».

Par ces rencontres, la CRSA veut permettre au grand public, aux professionnels de santé et au monde associatif de réfléchir et échanger sur les grands enjeux de santé en Martinique. Ces débats sont organisés et menés de manière à faire émerger des pistes de réflexion, des orientations stratégiques mais aussi des solutions concrètes à mettre en œuvre pour améliorer le système de santé actuel.

